

Réunion n°8 avec le Rectorat du mercredi 26 juin 2024 (10h-12h).

Sont présents en visio : la DPEP, SNALC, SAIPER, FSU, SUD, SPELC, SGEN, SNUDI FO, UNSA, CGTR, AD, CFTC EPR, SNE.

Sont présents dans la salle : le SG, la DRH, les deux IA-DAASEN.

Les questions du SNE-CSEN

1- Inspecteurs : est-il possible d'avoir un point relatif à l'arrivée de nouveaux inspecteurs dans les circonscriptions du premier degré ?

Réponse : mme Artigau arrive à St-Pierre 1, m. Séverine à Ste-Marie, mme El-Qadi à St-Denis 5, m. Chaffre à St-Paul 1 et mme Nativel à St-André.

2- Signalements : quel est le délai moyen de traitement des signalements (violence, discrimination, harcèlement, sexisme) ?

Réponse : il n'y a pas de délai moyen, il n'y a pas de statistiques. Tout dépend de la définition de « traitement ». Globalement c'est très long et cela peut prendre des années, aussi quand les parties adverses présentent des arguments identiques.

3- Communication syndicale : est-il encore possible pour une organisation syndicale d'envoyer des mails à des écoles (même par secteur commune ou circonscription), pourquoi ne pas utiliser Ostic ?

Réponse : cela n'est pas possible évidemment, l'Ostic a été mis en place pour une communication individuelle.

4- Retraite progressive : y a-t-il du nouveau à ce sujet et surtout sur le fait que nous commençons l'année avant le 1er septembre et que le SRE ne tolère aucun versement avant cette date ?

Réponse : Rien de nouveau à ce jour, pas d'information supplémentaire du Service des Retraites de l'État. L'année administrative est déconnectée de l'année scolaire. Refus de morceler l'année pour l'organisation des services : le temps partiel reste octroyé à la date de rentrée.

5- Détachement exceptionnel : comment est-il prévu de combler les départs des PE vers le Second degré (contractuels, liste complémentaire, dotation exceptionnelle...) alors que partout on voit sur le portail des écoles la mention « pas de remplaçant » ?

Réponse : la totalité de la liste complémentaire devrait être utilisée le plus tôt possible.

6- Tenue des réunions mensuelles : serait-il possible de remettre ces réunions le vendredi comme l'année dernière (ou un lundi, mardi, jeudi) ?

Réponse : non car il faut tenir compte d'un puzzle d'agendas.

7- Ineat : est-il possible d'avoir un point ?

Réponse : il n'y a pas encore de réponse, la phase s'achevant le 28 juin. Nous avons besoin de consolider des éléments avant de choisir les postulants, lesquels seront avertis. C'est aussi en fonction des départements d'accueil et donc du nombre de sorties de la Réunion.

D'autres sujets

- SEI : mise en place d'une lettre de mission à la rentrée pour les ER qui ont une charge de travail en augmentation : il faut trouver une limite.
- Carte scolaire : report à la rentrée bien entendu.
- AESH : pas de nouvelle du ministère au sujet du versement de la prime REP+ avec rétroactivité depuis 2015.
- Détachement exceptionnel des PE en maths et français dans le corps des certifiés : l'information d'une possible affectation d'ici le 15 juillet a été donnée à tous les candidats. Surprise : contrairement à ce qui avait été dit le mois dernier (*C'est un détachement pour être en collège et en lycée et pas seulement en 6ème*) les entretiens ont montré que les candidats seraient destinés à la 6ème et à la 5ème, au choc des savoirs donc ! Cela sera retravaillé avec les IA-IPR.

Anthony Payet (SNE-CSEN)